

État des lieux des situations d'enseignement de l'occitan et du catalan - académies de Montpellier et Toulouse – 2nd degré¹ - stage syndical Montpellier 17 février

Un taux de réponse très satisfaisant pour l'occitan : 43 réponses sur un total de collègues de 110 à 120. Une proportion importante de syndiqués SNES, ce que l'on constate aussi au niveau national pour d'autres langues régionales.

La participation des 2 académies est inégale. Concernant l'occitan, les réponses sont proportionnellement plus nombreuses pour Montpellier que pour Toulouse.

Sauf cas exceptionnels (stagiaire ou contractuels), les collègues sont majoritairement titulaires. Il est important que le syndicat pose la question des non-titulaires et de l'ouverture de sessions du CAPES interne. Depuis le changement d'organisation du concours (MEEF 2) nous avons des collègues contractuelles depuis près de 20 ans (notamment une à Toulouse, une à Montpellier, que nous connaissons par la voie associative) qui désespèrent de devenir un jour titulaires et dont l'implantation est fragile alors même qu'elles ont plus d'ancienneté que certains jeunes titulaires qui sont prioritaires sur les postes.

1- Les conditions d'enseignement: une situation complexe et contrastée

L'ancienneté des collègues est le trait dominant : 56% sont en poste depuis plus de 15 ans, tandis que seuls 7% (3 collègues) sont entrés dans le métier ces 2 dernières années. Ces chiffres sont révélateurs du non-renouvellement des professeurs. Pour l'occitan, par exemple, entre 2013 et 2022, nous sommes passés d'une moyenne annuelle de 15 à 20 postes à 4 postes au CAPES (pour 32 départements).

On remarque une **proportion importante de collègues TZR** (37%) ; ceci est dû à la difficulté à trouver des postes fixes pour les enseignants de LR, qui restent plus longtemps que les autres enseignants, toutes disciplines confondues, en situation de TZR. Certains d'entre eux (4 collègues, soit ¼ des répondants) sont TZR depuis plus de 10 ans, ce qui est clairement hors norme. Cependant, il est apparu lors des stages FSU précédents que rester TZR peut être aussi parfois un choix des collègues pour augmenter la possibilité d'enseigner la LR de préférence à la valence, même si le nombre d'établissements est ainsi multiplié.

Les valences des CAPES sont très majoritairement le français et l'espagnol, ce qui pose le problème des ressources pour les filières bilingues qui ont besoin d'un enseignement de DNL. Dans la configuration de nos CAPES d'occitan et de catalan, seule l'HG peut faire l'objet d'une DNL, or, cette discipline est sous-représentée par rapport aux besoins, seulement 19% des enquêtés ont choisi cette valence.

Les collègues de catalan et d'occitan sont à **60% en service partagé entre plusieurs établissements** (entre 2 et 4), soit bien plus que la moyenne des autres disciplines, et un peu plus que la moyenne obtenue l'an dernier (52%) pour toutes les LR. Le quart d'entre eux, 26%, sont sur 3 à 4 établissements. Les profs d'occitan et de catalan des académies de Toulouse et Montpellier sont donc particulièrement concernés par les services partagés, avec toutes les conséquences que cela induit (trajets, fatigue, multiplication des tâches, des réunions... sans compter l'« invisibilité » provoquée par la situation).

En revanche, ils ne sont que **18.6% à enseigner la totalité de leur service en LR**, c'est moins que la moyenne nationale obtenue l'an dernier pour toutes les LR (24%). Malgré les services partagés sur plusieurs établissements, pour environ 53% des collègues l'enseignement de la LR représente moins de la moitié du

¹ Sur un total de 77, 43 réponses 2nd degré contre 34 pour le 1^{er} degré.

service. C'est un autre aspect de l'insuffisance des moyens disponibles pour à la discipline : non seulement il y a moins de profs (de 56 début 2000 à 33 à Montpellier, par exemple), mais leur service hors-occitan augmente. Qu'ils l'aient choisi ou non, la majorité des collègues donnent de leur temps à la valence : autant d'ETP perdus pour l'occitan ou le catalan, puisque non compensés par des moyens pour la discipline.

2- L'évolution de l'enseignement du catalan et de l'occitan en 2022

Le collège : la dégradation continue

Pour un peu plus de **37%** des enseignants l'évolution va dans le sens d'une fragilisation des sections LR en nombre d'heures et en effectifs. À titre de comparaison, le chiffre de l'enquête nationale de l'an dernier était le même, 37%, et celui de 2020 était de 27%. On constate donc un phénomène d'érosion depuis 3 ans, avec une stabilisation cette année, tandis que les ouvertures de sections ralentissent : moins de 7% cette année dans nos académies ; il y en avait 14% l'an dernier au niveau national, et 11% l'année précédente.

Cette fragilisation des sections se traduit par la baisse du nombre d'heures dans les établissements, que les collègues sont nombreux à nous signaler.

Le lycée : confirmation de l'érosion des effectifs

Les enquêtés affirment que **la réforme a fragilisé leurs sections depuis la rentrée 2020**, avec, pour 18,6% d'entre eux, une perte d'heures et d'effectifs, ou une fermeture prévue et annoncée. Remarquons que les plus gros dégâts au lycée ont eu lieu juste après la mise en place de la réforme; en 2021, 57% des collègues déploraient une dégradation de leurs sections LR au niveau national, ils étaient déjà 45% en 2020 à l'affirmer !

L'ouverture de nouvelles sections pour 11,63% des collègues (stable par rapport aux chiffres nationaux de l'an dernier), telles que l'EDS, ne compense pas les pertes considérables dues à la dévalorisation de l'option facultative dans le nouveau bac.

Parallèlement, **le temps de travail a fortement augmenté**, pour 72% des collègues, en raison principalement de leur implication dans les projets, des réunions, et surtout du temps passé à créer les outils et les supports pédagogiques dans la langue et à faire la promotion de leurs sections.

Conclusion : la dégradation est confirmée par les chiffres (pertes d'heures, diminution des effectifs, fermetures de sections).

La création de l'EDS au bac, contrairement à ce qu'avait annoncé le ministre ne compense aucunement les effets négatifs de la réforme des lycées pour l'enseignement des LR, et la dévalorisation de l'option facultative a entraîné une érosion radicale des cursus, non - encore ? – compensée par l'amélioration arrachée cet été.

Perspectives : quels sont les moyens à revendiquer pour tenter de redresser la situation au collège et au lycée depuis que l'option facultative est revalorisée ?

Questions à poser aux offices publics : quels moyens mettre en œuvre pour

- aider les collègues dans la promotion du catalan et de l'occitan dans l'enseignement public?
- remédier au manque d'outils pédagogiques ?